

# Désuet, l'accord du participe passé avec « avoir » ?

LEPOINT : pour ou contre la disparition de l'accord du participe passé avec l'auxiliaire « avoir » ? Les professeurs de la région donnent leur avis.

**1990** La dernière grande réforme de l'orthographe remonte à 1990. Et celle-ci fait toujours débat aujourd'hui.

## Avant de lire...

• Julie WOLFF

**A**voir une bonne orthographe reste une caractéristique importante dans notre société et intervient régulièrement dans le

jugement que l'on se fait d'une personne. Et pas seulement lors d'une embauche. Pourtant, ce n'est pas un secret, la langue française regorge de règles, grammaticales ou orthographiques, et d'exceptions en tous genres qui donnent des cheveux

blancs à tous ceux qui tentent de l'apprendre. Il y a peu, deux linguistes belges, Arnaud Hoedt et Jérôme Piron, ont décidé de remettre l'orthographe en question avec un spectacle intitulé *La Con-vivialité*. Mais suite à une carte blanche, publiée par les

deux hommes dans le journal *Libération* ce lundi, sur la suppression de l'accord du participe passé avec l'auxiliaire « avoir », le débat est sorti des salles de théâtre. Et fait frémir de nombreux académiciens français. Alors, pour ou contre cette réforme ? ■

## Le linguiste et sémioticien verviétois Jean-Marie

### Klinkenberg plaide totalement pour une

suppression de cette règle d'accord. Explications.

• Interview : Julie WOLFF

**Jean-Marie Klinkenberg, vous êtes linguiste, sémioticien et professeur émérite à l'Uliège. Vous êtes également le président du Conseil de la langue française et de la politique linguistique. Que pensez-vous de ce débat autour d'une réforme de l'accord du participe passé avec l'auxiliaire « avoir » ?**

Je suis pour la réforme. Je fais d'ailleurs partie des signataires de la carte blanche parue dans *Libération*. Nous savons que c'est une règle extrêmement sophistiquée qui ne correspond à rien dans le génie linguistique. Normalement, quand on regarde l'accord de l'adjectif, celui-ci s'accorde peu importe sa place. Ici, la règle est extrêmement sophistiquée. Cette réforme suivrait également l'évolution générale. À l'oral, plus personne ne fait cet accord et à l'écrit, on constate que cela se fait aussi de moins en moins. C'est donc un point sur lequel on pourrait passer. La majorité des professeurs de français sont pour. Lors du der-

nier congrès mondial des professeurs de français, qui se déroulait à Liège en 2016, cela faisait partie des résolutions évoquées. Il y avait notamment un chapitre sur la réforme de l'orthographe. Selon moi, il faudrait solder la réforme de 1990 et s'attaquer à des règles coûteuses comme celle-ci.

**Comment expliquez-vous cette frilosité émanant de la France et des Académiciens ?**

Il y a à la fois des circonstances ponctuelles qui tiennent à l'air du temps et au courant qui remonte à l'époque où l'on prenait la langue française pour un monument. Il n'y a pas d'équivalent dans d'autres langues. C'est très culturel. En allemand, on peut tout à fait inventer des mots. Ici, si on le fait, on nous regarde avec des grands yeux et on nous demande de quel droit on le fait. Il y a une

tradition puriste qui fait que les francophones pensent que dès que l'on touche à la technique, on touche au monument. Or celle-ci est réformable à tout moment. Cela se fait souvent avec l'espagnol, le néerlandais, l'allemand... Il y a un courant, que je ne dirais pas général, qui est que l'on ne peut pas toucher à la langue. Pourtant l'Académie française l'a déjà fait dans le passé. De plus, depuis les années 70, on valorise tout ce qui touche à l'identité régionale ou nationale, et on sait où cela peut mener. L'identité langagière y joue un rôle.

**Que dire à ceux qui y voient un nivellement par le bas ?**

Ce discours un peu fantasque relève des deux facteurs que je viens de citer. Pour moi, ce n'est pas un nivellement par le haut.

bas mais

Aujourd'hui, nous avons un enseignement fondé sur le dressage. En menant des réformes, on pourrait l'axer davantage sur la réflexion et dégager du temps pour mieux comprendre la grammaire et l'étymologie. Quand un carrefour est dangereux, on y fait des aménagements. On ne dit pas aux gens : « Entraînez-vous à le passer en faisant des sauts périlleux ». ■

## « Cette règle pousse les enfants à réfléchir »

• Julie WOLFF

**C**ONTRE. Nadine Jacquemin, institutrice en 6<sup>e</sup> primaire à l'école fondamentale de José (Herve) estime qu'il s'agirait là « d'un nivellement par le bas ». « Je trouve que l'accord du participe passé avec l'auxiliaire, que ce soit "avoir" ou "être", apporte des informations sur la trame du texte, explique celle-ci. Les modes de fonctionnement de chacun sont différents, certes, mais utiles à la compréhension. Puis, je pense qu'on peut quand même demander aux enfants de retenir une règle d'orthographe. On a déjà eu l'arrivée de

la nouvelle orthographe il y a quelques années. Celle-ci est appliquée par certains et pas par d'autres. On vogue toujours aujourd'hui entre les deux. C'est perturbant pour nous, les enseignants, mais aussi pour les enfants. Cette règle n'est pas simple à assimiler mais elle demande de réfléchir. Cela permet de comprendre la phrase, de repérer le verbe, le sujet, le complément. On se plaint que le niveau de lecture est trop faible. À l'heure actuelle, les enfants décrochent les mots avec les yeux. Ils n'ont plus d'images mentales. Ce genre de règle est un outil indispensable pour une bonne compréhension d'un texte. » ■

## « Ce n'est pas aider les enfants »

**C**ONTRE. France Massin, institutrice en 6<sup>e</sup> primaire à l'école communale de Grand-Rechain ne valide pas cette proposition.

« Je suis contre cette réforme tout simplement parce que je ne pense pas que c'est en supprimant toutes les difficultés que l'on va aider les enfants. Pour ma part, je crois qu'il faut continuer à leur apprendre à faire face à

cette règle d'accord en intégrant les participes passés progressivement.

Par exemple, au début, je ne l'évalue pas. On se contente d'abord de la remarquer, tout en prenant des exemples simples. Au final, ils y arrivent. C'est un peu comme en mathématiques, quand on leur présente un problème pour la première fois. Ce sont des habitudes à acquérir fi-

nalement. Après je ne vais pas dire que c'est une règle simple, loin de là. La difficulté est bien présente pour les élèves. Mais quand on leur rappelle la règle, ils parviennent à l'appliquer. Il faut dire qu'en 6<sup>e</sup> primaire, ils ont déjà beaucoup de choses à intégrer ». ■

J.W.

## « L'objectif principal est de pouvoir communiquer »

**P**OUR. « C'est la 7<sup>e</sup> année que je travaille au sein de l'école des Sacrés-Coeurs de Petit-Rechain. J'ai commencé avec les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires, qui étaient concernés par cette règle, explique Laurent David, instituteur primaire. Aujourd'hui, je suis avec les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>, je l'évoque un peu moins. Mais, pour moi, on devrait tenter de simplifier la langue française. On parle beaucoup, de nos jours, d'intelligences multiples mais l'école actuelle ne se base que sur l'intelligence logico-mathématique et linguistique. C'est tout. Les enfants qui ne se retrouvent pas là-dedans, qui sont faibles en maths et en français se sentent démunis. Cela peut détruire l'estime qu'ils ont d'eux. Je connais des adultes qui gardent encore maintenant des souvenirs d'école à vif.

Alors que ce sont des personnes intelligentes qui peuvent, par exemple, concevoir des pièces en 3D ou même dans leur tête à la vitesse de l'éclair.

On le sait, la langue française est particulièrement difficile en comparaison à d'autres langues. L'objectif principal est de pouvoir communiquer. Après, je me doute que ce sera compliqué à faire passer auprès des défenseurs de la langue française et de la France. Mais je crois qu'on doit aller vers une simplification : tant que l'enfant communique et que cela a du sens pour lui. Là, on doit leur expliquer qu'il s'agit d'une exception et que c'est comme cela, point. Pour un enfant qui est intéressé par la lecture, cela va aller tout seul. Pour un enfant qui a des capacités ailleurs, c'est plus délicat. » ■ **J.W.**

## « Le peuple fait la langue »

**P**OUR. « Je suis pour une réforme de la règle du participe passé », déclare enthousiaste Monique Koch, professeur d'allemand à la commune de Malmédy. C'est que ce débat l'intéresse particulièrement. « La langue allemande est tellement plus logique que le français. La grammaire et l'orthographe sont plus logiques et donc la langue est bien plus facile à apprendre, indique-t-elle. En allemand, le participe passé est invariable. C'est facile !

On ne fait pas une règle parce qu'un moine s'est trompé. Ou, prenons l'exemple du mot *nénuphar*, on lui a ajouté un « ph » à la place du « f », alors qu'il n'y a aucune logique à ce choix. C'est le peuple, c'est la population qui fait la langue ! Je trouve qu'une langue doit être un moyen de communication et non pas un moyen de pression, insiste la professeur de langue. On maintient les classes les plus faibles dans une situation de mauvaise orthographe parce que celle-ci est difficile. » ■ **C.B.**

**AU TÉLÉPHONE**

*« Une langue est vivante et doit évoluer. Mais il faut rester prudent. Dans ce cas-ci, l'accord du participe passé peut apporter des nuances de sens. C'est une règle compliquée à apprendre mais de là à tout simplifier... Ce serait perdre ce qui fait la subtilité de la langue française. Nous n'avons toujours pas digéré la nouvelle orthographe. Sans doute que nous irons vers là, c'est souhaitable. Je pense que c'est indispensable si l'on veut que la langue française conserve son statut de langue internationale. Si on la compare à l'anglais, on se rend compte qu'il est beaucoup plus simple de le pratiquer que le français, pour les personnes qui ne parlent aucune des deux langues. Cela favorise donc le fait que l'anglais s'impose comme la langue internationale. Par contre, les Belges ne peuvent pas évoluer seuls. »* **Didier Nyssen, inspecteur de l'enseignement secondaire ordinaire**

*« Je n'ai pas encore mesuré l'impact que cela pourrait avoir. Toutefois, la première difficulté, pour les personnes qui, comme moi, sont habituées à cette règle d'accord, sera de s'y habituer. Comme pour la nouvelle orthographe, je continuerai certainement à accorder le participe passé. C'est comme la suppression des accents circonflexes, prévue dans la dernière réforme de l'orthographe. On continue de les retrouver dans tous les ouvrages. Avant que cette suppression soit effective, il faudra de toute façon encore du temps. »* **Raymond Eustache, ancien inspecteur de l'enseignement communal de Verviers**

*« D'un point de vue personnel, je suis contre une simplification de l'orthographe tous azimuts. Elle doit évoluer avec son temps. Pour ce qui est de l'accord du participe passé avec « avoir », on sait que cela résulte d'une erreur d'un moine copiste. Et on passe beaucoup de temps à expliquer cette règle aux élèves au détriment d'autres apprentissages. Par contre, je crois qu'il y a une origine étymologique qu'on doit garder parce que cela fait la richesse de notre langue. »* **Michaël Herrard, coordinateur pédagogique auprès des écoles communales verviétoises**